



Figuier, Oscar. Teigne faveuse. Analyse chimique des poudres des MM. Mahon frères, contre la Teigne faveuse. Analyse chimique des poudres des MM. Mahon frères, contre la teigne faveuse (favus) ; suivie du traitement de cette maladie selon la méthode Mahon ; précédée de quelques réflexions sur la nature des différentes espèces de teignes.

*Montpellier : Imprimerie de Veuve Ricard, née Grand, place d'Encivade, 3., 1841.
Cote : 69325*



TEIGNE FAVEUSE.

ANALYSE CHIMIQUE

DES

POUDRES DES MM. MAHON FRÈRES,

CONTRE LA TEIGNE FAVEUSE (*favus*);

SUIVIE

DU TRAITEMENT DE CETTE MALADIE SELON LA MÉTHODE MAHON;

PRÉCÉDÉE

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA NATURE DES DIFFÉRENTES
ESPÈCES DE TEIGNES.

PAR

P.-O. FIGUIER,

Pharmacien-Chimiste de l'École de Paris; Professeur particulier, et fondateur, dans la même ville (année 1828), de l'institution ou Société élémentaire de chimie pharmaceutique par l'application de la méthode de l'enseignement mutuel; membre de la Société médicale d'émulation; Lauréat, et correspondant de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse; de celle des sciences physiques, chimiques et arts industriels de France; de celle de pharmacie de Bordeaux, etc.

« Dévorés par des douleurs sans relâche, s'ils cherchaient
» à y échapper en venant se soumettre au supplice de la
» calotte, affreux remède d'une affreuse maladie, ils ne
» faisaient qu'ajouter de nouvelles tortures à des souffrances
» qui ne se ralentissaient pas, et à une efflorescence qui,
» pour être passagèrement détruite, n'attendait pas long-
» temps pour se reproduire encore plus horrible. »

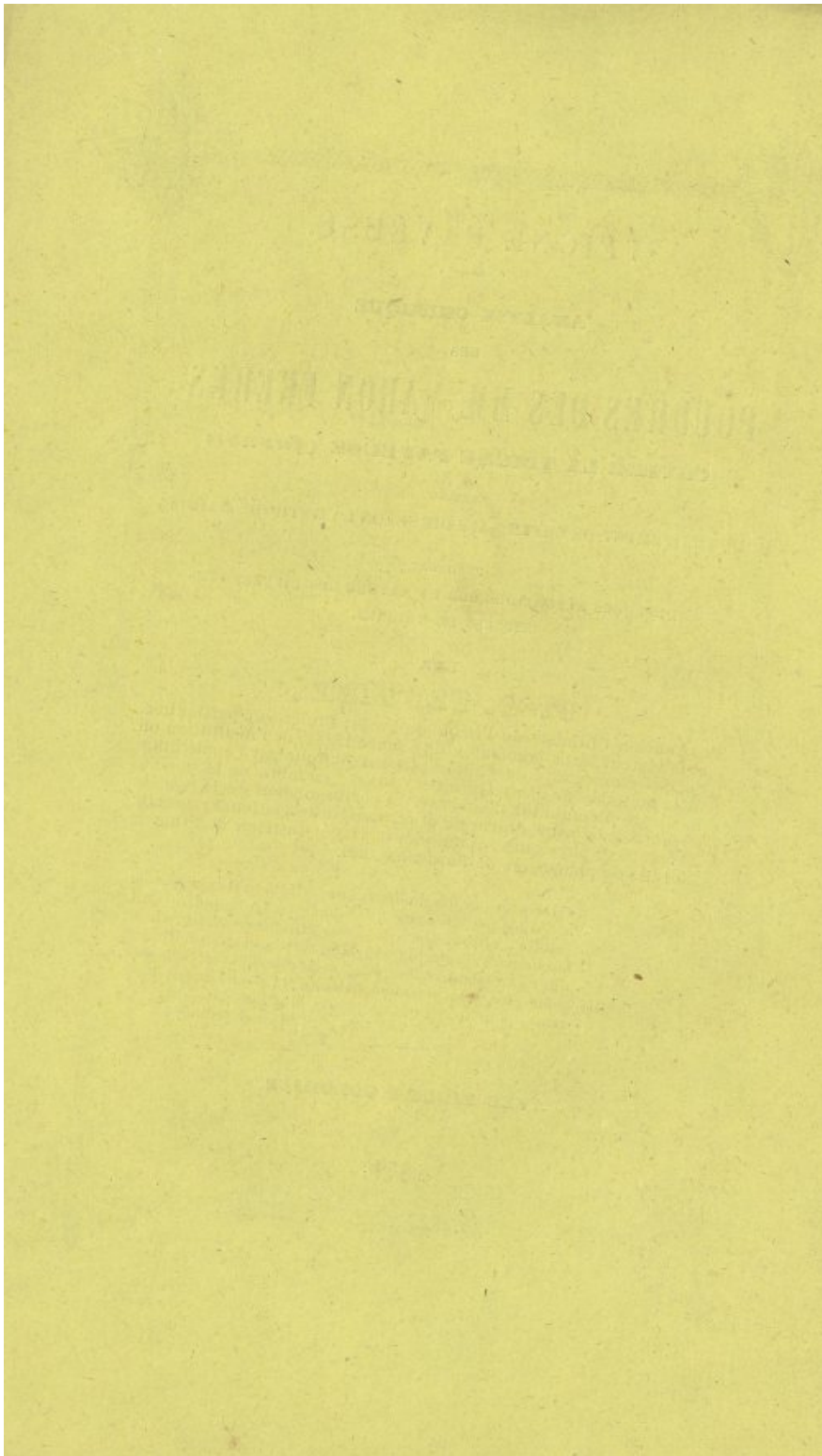
(MAHON jeune.)

AVEC FIGURE COLORIÉE.

1841.



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



TEIGNE FAVEUSE.

ANALYSE CHIMIQUE

DES

POUDRES DES MM. MAHON FRÈRES,

CONTRE LA TEIGNE FAVEUSE (*favus*);

SUIVIE

DU TRAITEMENT DE CETTE MALADIE SELON LA MÉTHODE MAHON;

PRÉCÉDÉE

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA NATURE DES DIFFÉRENTES
ESPÈCES DE TEIGNES.

PAR

P.-O. FIGUIER.

Pharmacien-Chimiste de l'École de Paris; Professeur particulier, et fondateur, dans la même ville (année 1828), de l'institution ou Société élémentaire de chimie pharmaceutique par l'application de la méthode de *l'enseignement mutuel*; membre de la Société médicale d'émulation; *Lauréat*, et correspondant de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse; de celle des sciences physiques, chimiques et arts industriels de France; de celle de pharmacie de Bordeaux, etc.

« Dévorés par des douleurs sans relâche, s'ils cherchaient
» à y échapper en venant se soumettre au supplice de la
» calotte, affreux remède d'une affreuse maladie, ils ne
» faisaient qu'ajouter de nouvelles tortures à des souffrances
» qui ne se ralentissaient pas, et à une efflorescence qui,
» pour être passagèrement détruite, n'attendait pas long-
» temps pour se reproduire encore plus horrible. »
(MAHON jeune.)

AVEC FIGURE COLORIÉE.



MONTPELLIER,

IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND, PLACE D'ENCIVADE, 3.

1841.

TEIGNE FAVEUSE

ANALYSE CHIMIQUE

POUDRES DES MM. MAHON FRÈRES

(CONTRE LA TEIGNE FAVEUSE (Lepidoptera))

TRAITEMENT DE CETTE MALADIE SELON LA MÉTHODE MAHON

DE QUELQUES RÉACTIONS SUR LA NATURE DES PESTIFÈRES
RÉSULTATS DE L'ANALYSE

P. O. MAHON

Pharmacien-Chimiste de l'École de Paris; Titulaire, particulier
et fondateur, dans la même ville (année 1828), de l'Institut ou
Société élémentaire de chimie paracelsienne par l'application
de la méthode de l'enseignement mutuel; membre de la Société
de Médecine d'Orléans; Auteur, et correspondant de la Société
royale de médecine, d'agriculture et pharmacie de l'Orléans; de celle
des sciences physiques, chimiques et arts industriels de Troyes;
de celle de Pharmacie de Bordeaux, etc.

Il résulte par les données que l'on a pu recueillir
à l'égard de ce genre de maladie, que celle-ci se
manifeste, surtout dans les années où elle se
produit, par des épidémies locales à des époques
particulières de l'année, et que ces épidémies
peuvent être considérées comme étant dues à
une cause particulière, et à une époque fixe.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES



MONTPELLIER

IMPRIMERIE DE YVETTE RICHARD, RUE GRAND, PLACE D'ORLÈANS, 2

1841

AVANT-PROPOS.

Dans le courant de l'année 1837, M. le docteur Moulinié, chirurgien en chef de l'hôpital S-André de Bordeaux, nous pria de lui faire l'analyse de deux paquets de poudres portant les N^{os} 1 et 2. C'était, nous écrivait ce praticien,

mon honorable ami,

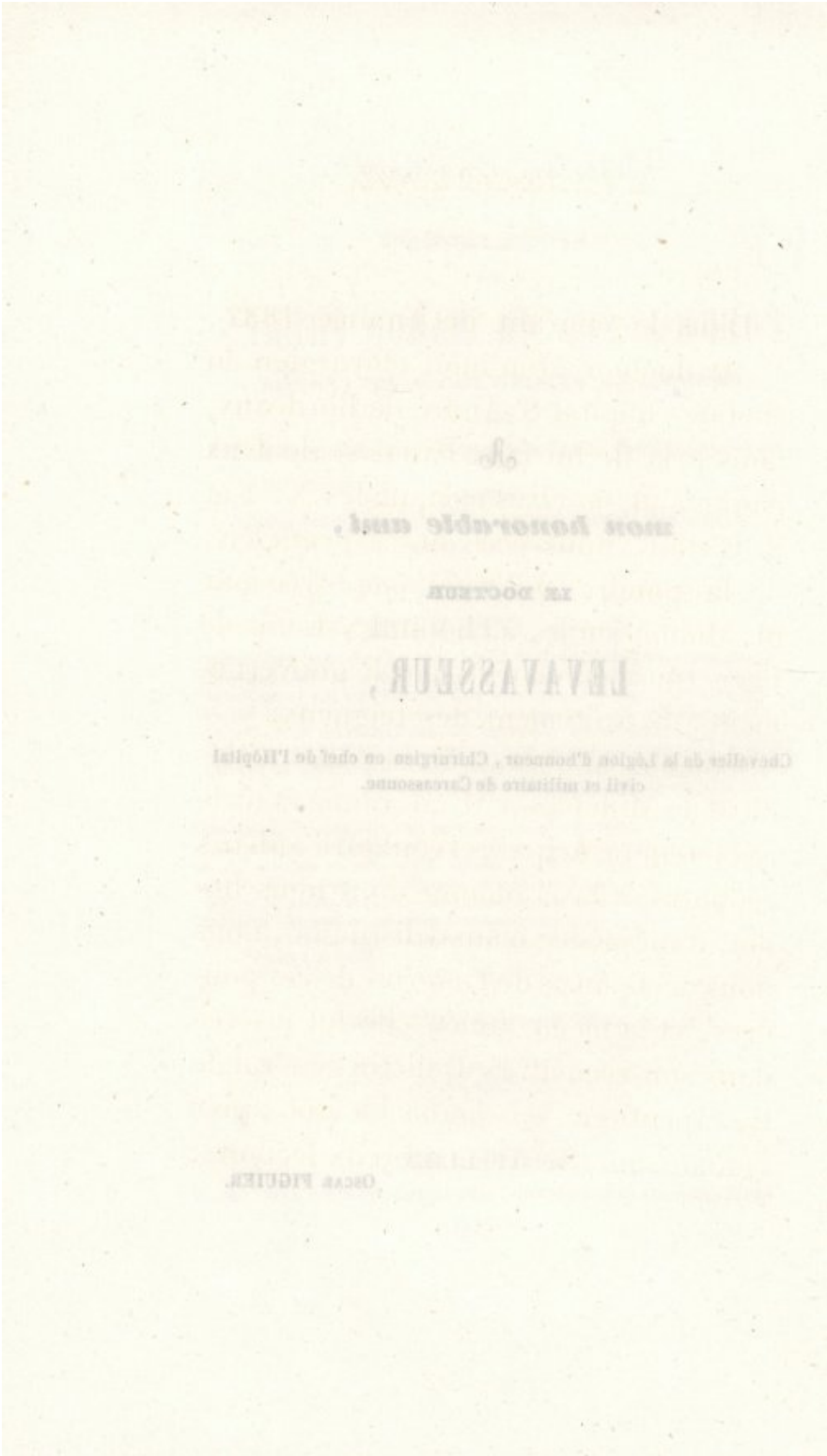
LE DOCTEUR

LEVAVASSEUR,

Chevalier de la Légion d'honneur, Chirurgien en chef de l'Hôpital civil et militaire de Carcassonne.

employée par M. Mahon jeune, à l'hôpital S-Louis de Paris, ou le gouvernement, du traitement des teigneux. (dont M. Moulinié était le rédacteur principal), et voulant d'ailleurs répondre à la confiance dont nous honorait un médecin aussi distingué, nous nous occupâmes de l'analyse de ces poudres, et la même année elle fut insérée dans son recueil. Le Bulletin général de thérapeutique en donna bientôt après connaissance à ses nombreux lecteurs;

Oscar FIGUIER.



AVANT-PROPOS.

Dans le courant de l'année 1837, M. le docteur Moulinié, chirurgien en chef de l'hôpital S'-André de Bordeaux, nous pria de lui faire l'analyse de deux paquets de poudres portant les Nos 1 et 2. C'était, nous écrivait ce praticien, de la poudre *épilatoire* employée par M. Mahon jeune, à l'hôpital S'-Louis de Paris, où il est chargé, par le gouvernement, du traitement des teigneux.

Comme collaborateur du Bulletin Médical du Midi (dont M. Moulinié était le rédacteur principal), et voulant d'ailleurs répondre à la confiance dont nous honorait un médecin aussi distingué, nous nous occupâmes de l'*analyse* de ces poudres, et la même année elle fut insérée dans son recueil. Le Bulletin général de thérapeutique en donna bientôt après connaissance à ses nombreux lecteurs;

et depuis, nous avons eu la satisfaction de voir notre *analyse* trouver place dans deux excellents formulaires publiés tout récemment, l'un par le pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre par M. le docteur Foy.

Cependant, malgré cette publicité, ces *poudres*, à notre connaissance, ont été peu employées (1), non pas, nous aimons à le croire, que l'on ait douté de l'authenticité de notre travail, mais nous pensons qu'au premier abord la complication de la formule *analytique* en a peut-être arrêté les

(1) Nous devons dire toutefois qu'à cette époque (1838) M. Justin Benoit, élève interne à l'Hôpital-Général de Montpellier, nous présenta un militaire atteint de la teigne faveuse qu'avec le secours de la pommade Mahon, préparée par nos soins, il avait guéri, même en très-peu de temps. Nous ne pouvons encore exprimer toute la satisfaction que nous fit éprouver cette première cure.

En 1839, M. le docteur Nozeran nous demanda de la même pommade, désirant l'employer chez deux teigneux: l'un, âgé de 15 ans, était atteint du *favus* depuis peu de temps après sa naissance; l'autre, âgé de 10 ans, portant les traces de cette maladie depuis trois ans. Ces deux *teigneux*, nous fit savoir ce médecin, avaient été guéris complètement.

essais. Toutefois, convaincu des avantages de cette méthode, et désirant autant qu'il est en nous de pouvoir remplir la lacune désolante que M. Mahon a laissée dans la thérapeutique du *favus*, par le silence qu'il a cru convenable de s'imposer sur la composition d'une pommade dont ses *poudres* sont la base (l'axonge leur servant d'excipient); encouragé surtout par le travail récent de M. le docteur Rayer, sur le traitement des teigneux d'après la méthode Mahon, consigné dans son grand ouvrage des *maladies de la peau*, nous avons cru, à notre tour, rendre un service à l'humanité en donnant toute publicité à notre opuscule, et contribuer ainsi à propager les avantages de cette méthode.

Mais avant de donner la description de ce traitement rationnel (et nous nous faisons un plaisir de dire que nous n'avons pu mieux faire, en notre qualité de pharmacien, que d'en prendre copie

presque littérale dans l'ouvrage de M. Rayer (1)), nous avons cru convenable, dans l'introduction (que nous devons à la plume d'un de nos amis, M. le docteur Nozeran, qui a eu l'occasion, dans sa pratique, d'observer et de traiter avec succès bon nombre de *maladies cutanées*), d'entrer dans quelques détails relatifs à l'origine du *favus*, aux symptômes qui le personnifient et peuvent le faire facilement reconnaître, terminant par la nomenclature des diverses espèces de teigne et autres maladies cutanées que l'on a long-temps confondues avec le *favus*.

Nous communiquerons ensuite à nos lecteurs la lettre que M. le docteur Moulinié écrivait de l'hôpital S^t-Louis, à M. Dautat, l'un des rédacteurs du

(1) M. Rayer, médecin attaché à l'hôpital S^t-Louis de Paris, a passé plusieurs années auprès des MM. Mahon pour les voir opérer journellement sur plusieurs centaines de teigneux, et il a pu se convaincre par lui-même (comme il le dit) de l'innocuité de cette méthode, de son efficacité et de son avantage sur toutes les autres connues jusqu'à ce jour.

Bulletin Médical du Midi (véritable leçon de clinique sur la teigne); enfin, nous donnerons la formule *analytique* des poudres des MM. Mahon frères, base de nos deux différentes pommades, l'une dite *épilatoire* N° 1, l'autre *essentiellement curative* N° 2.

Nous serions bien récompensé de nos labeurs, si cette publication, réalisant nos plus chères espérances, pouvait, en quelque manière, contribuer à abolir l'application de la *calotte*, traitement souvent inefficace et dangereux dans les teignes récentes, dit M. Mahon, et seulement applicable, ajoute-t-il, avec quelque succès aux teignes faveuses anciennes; mais toujours si cruel, que ses partisans eux-mêmes ont exhorté à attendre que les enfants eussent acquis assez de force pour y résister!

La première fois, dit M. Mahon, que nous nous sommes présenté à l'hôpital de Rouen, les enfants ont cru qu'on allait les torturer comme autrefois; ils pous-

saient des cris de désespoir, et l'instinct qui les éloignait de ce traitement était si fort, qu'ils se cramponnaient contre les murs, et semblaient ne pas désespérer de les franchir.

De semblables scènes, capables de faire saigner les cœurs les plus endurcis, se renouvelaient journellement à l'hôpital St-Louis de Paris, avant que les bienfaits de la méthode Mahon y eussent pénétré (1).

Nous-même fûmes témoin, l'année dernière, à notre Hôpital-Général, de l'arrachement de la calotte, tableau bien déchirant qui sera toujours présent à notre esprit; aussi nous n'hésitons pas à le dire: ce *procédé atroce* réussirait-il toujours, qu'il faudrait y renoncer par l'horreur invincible qu'il doit inspirer à ceux qui en ont fait l'épreuve; et nous

(1) Au sujet des dangers de l'application de la calotte, M. Mahon rapporte qu'un jeune enfant mourut des suites de cette sanglante opération. Deux jeunes soldats, traités à l'hôpital de Lille par la même méthode, succombèrent également.

sommes naturellement à nous demander comment il est possible que des religieuses puissent le mettre en pratique ? Nous faisons, au contraire, dans l'intérêt de l'humanité, les vœux les plus ardents pour que le traitement Mahon, qui ne fait éprouver dans son application aucune douleur, et a rendu depuis trente années, à l'hôpital S^t-Louis seul, le bien si précieux de la santé à *quarante mille individus*, soit exclusivement employé dans tous les établissements consacrés aux teigneux, ainsi que dans la pratique civile, comme il l'est avec un succès marqué et une économie énorme (vu le séjour peu prolongé des malades dans les hôpitaux) à Rouen, Bordeaux, Dieppe, Louviers, etc.

Mais pour que cette méthode ait un plein succès, il serait convenable que le traitement des teigneux passât des mains de sœurs de la Charité à celles des médecins. Nous en appelons, pour étayer notre proposition, au simple raisonne-


ment médical et au passage suivant, con-
 signé dans l'ouvrage remarquable de
 l'auteur de la méthode elle-même (1):
 « Il ne faut pas croire que notre méthode
 » puisse être employée aveuglément, et
 » que nulle combinaison rationnelle ne
 » doive la diriger. Il est une foule d'ob-
 » servations qu'il est important de faire
 » et de prendre pour guide. Le traite-
 » ment des diverses espèces de teignes
 » exigera toujours la distinction certaine
 » de chacune d'elles. La surveillance des
 » médecins ne cessera jamais d'être in-
 » dispensable. »

Espérons, enfin, qu'une importante
 délibération des membres du conseil
 d'administration des hôpitaux de France
 s'opposera à ce qu'à l'avenir de jeunes et
 intéressantes créatures ne viennent plus
 incliner leur tête devant le préjugé, subir
 le supplice, et recevoir le stygmate.

Montpellier, le 1^{er} Mai 1841.

(1) Recherches sur la nature et le siège des teignes,
 1 vol. avec fig., par Mahon jeune. (Paris, chez Baillièrè,
 libraire ; Montpellier, Castel.)

Introduction.


 ORSQU'ON veut étudier dans les anciens cette maladie hideuse du cuir chevelu , à laquelle ils attribuaient une espèce de honte(1) et d'infamie , désignée , à ce qu'il paraît , pour la première

(1) C'est du *favus* qu'on parle incontestablement dans les livres de Moïse : à son troisième chapitre du Lévitique , on lit que les malheureux atteints de cette espèce de teigne , que les Juifs appelaient *lépre de la tête et de la barbe* , étaient considérés comme impurs , victimes de la colère de Dieu , et , sous ce rapport , exclus de la société des autres hommes. De nos jours encore , moins par l'effet de la honte que par celui de la contagion propre à cette maladie , la teigne favreuse est devenue un motif d'exemption pour le service militaire.

fois en 1127 par Antoine d'Antioche, du mot *tyria*, *tinea*, teigne, on ne tarde pas à se convaincre que, sous cette vague dénomination, les Grecs et les auteurs Arabico-Latins, tout en voulant parler du *favus*, entendaient désigner aussi non-seulement les diverses espèces de teignes, reconnues telles de nos jours par tous les bons observateurs, mais bien encore d'autres affections de la peau, invétérées, réfractaires ou tout au moins tenaces (de là, sans doute, ce mot *tinea*, du verbe *tenere*, je tiens, donné à ces différentes affections des environs du cuir chevelu), comme, par exemple, certaines croûtes et ulcérations syphilitiques, dartreuses, la lèpre même, etc.

D'une pareille confusion dans la nomenclature de ces diverses affections, dont les unes, bénignes, doivent être considérées, moins comme une maladie que comme un moyen de curation, d'élimination d'un vice ou d'un superflu, et qui, par cela même, trouvent assez ordinairement leur solution heureuse dans les forces médicatrices de la nature, aidée seulement de quelques soins de propreté, d'autres, au contraire, graves sous certains rapports, réfractaires ordinairement aux efforts curatifs naturels, comme le *favus* et ses variétés, la *teigne tondante* de Mahon, *annulaire* de Bielt, etc., méritent, de la part du médecin, beaucoup d'attention et de soins pour être amenées à une entière guérison; d'un tel amalgame, disons-nous, aussi inconsideré, ainsi que du

peu de soin apporté dans l'étude de ces maladies , dut nécessairement résulter un mal réel et pour la théorie et surtout pour la pratique ; et c'est , en effet , ce qui ne manqua pas d'arriver : ainsi , pendant plusieurs siècles , et à la honte des gens de l'art , la cure de la teigne favreuse a été abandonnée à l'empirisme routinier et trop souvent brutal.

Mais les temps sont heureusement changés , et l'on peut dire avec satisfaction qu'une révolution toute à l'avantage de la science et de l'humanité s'est opérée en France , surtout depuis les beaux travaux des Alibert , des Bielt , des Rayet sur les maladies de l'enveloppe cutanée , et particulièrement du cuir chevelu , auxquels nous nous plaisons de joindre les recherches lumineuses aussi importantes de MM. Mahon frères , sur le siège et la nature des teignes , leurs nobles et infatigables efforts pour la méthode de traitement convenable à chacune d'elles , méthode aussi douce qu'efficace pour le *favus* spécialement et ses variétés , et , nous n'hésitons pas à le dire , d'une supériorité incontestable sur toutes ses aînées , et dans la description de laquelle nous entrerons avec tous les détails convenables , après avoir exposé succinctement les caractères de la maladie. Honneur donc et gloire à ces hommes philanthropes , à ces bienfaiteurs de l'humanité ! Désormais et depuis eux , la teigne est tirée de cet état d'abjection où l'avait laissée tomber l'ignorance ; et , grâce à

l'instruction que tout médecin a eu loisir de puiser dans leurs ouvrages, on est parvenu à détruire complètement cet alliage impur, non-seulement des différentes espèces de teignes, mais même des autres affections cutanées qui n'avaient avec ces dernières que quelques points de contact, et jamais de similitude exacte sous le rapport de leur nature intime, leur causalité, et, par suite, exigeant une méthode différente de traitement. Grâce encore au noble exemple donné par tant de praticiens recommandables, le médecin ayant toujours présent à sa mémoire cette sentence si connue : *nil humani à me alienum puto*, sait remplir dignement son devoir, et, dès lors, ne considérant plus d'un orgueilleux dédain la cure du *favus*, prodigue ses soins aux infortunés qui en sont atteints, avec d'autant plus de zèle, qu'il éprouve de la résistance à triompher de ses désordres.

Maintenant que le flambeau de l'anatomie pathologique est enfin parvenu à éclairer le médecin observateur, et l'a contraint à reconnaître dans le genre *tinea* une réunion de plusieurs affections attaquant les divers tissus organiques du cuir chevelu, il ne sera pas, ce nous semble, hors de propos, avant de personnifier le *favus*, de voir en combien d'espèces bien tranchées ce genre est divisé.

Sans entrer dans des détails fastidieux relatifs aux diverses divisions admises par nombreux auteurs, toutes basées selon les idées systématiques de l'époque, tel

ou tel symptôme dominant, etc., nous reconnaitrons, avec M. Alibert, cinq espèces de teignes bien tranchées; savoir: 1° la teigne faveuse ou alvéolée; c'est le *favus* des anciens pris d'une manière trop exclusive; 2° la teigne rugueuse ou granulée (*tinea granulata* d'Alibert), *porrigo scutulata* de Bateman; 3° la teigne furfuracée ou porriginieuse (*tinea furfuracea* d'Alibert), *porrigo furfurans* de Bateman; c'était encore le genre *porrigo* des anciens; 4° la teigne muqueuse que M. Mahon a démontrée tout-à-fait indépendante du *lactamen*, du *crusta lactea* des anciens, et qu'il a rangée avec raison dans la crasse laiteuse (*porrigo lactuminosa* du même auteur); enfin, 5° la teigne amiantacée (*tinea asbestina*) qui se présente rarement à l'observation, décrite et découverte pour la première fois par M. Alibert. Quant à la teigne tondante, *squarus tondens* de M. Mahon, et la teigne annulaire de M. Bielt, elles nous paraissent être des variétés de l'aspect des croûtes constituant le *favus*, et ne peuvent nullement être admises comme deux espèces différentes.

Après les quelques notions que nous venons de donner sur l'historique du genre *tinea*, le nombre d'affections diverses réunies à tort et confondues par les anciens avec ce genre, sa division moderne et toute rationnelle en cinq espèces bien caractérisées, voyons, avant d'exposer la méthode Mahon, à quels symptômes on peut reconnaître le *favus*.

Le *favus* (1) (teigne faveuse ou alvéolée d'Alibert, à cause de la ressemblance des croûtes aux rayons de ruches à miel) (*porrigo lupinosa* de Villan, par la même ressemblance aux semences du lupin), se reconnaît, dit M. Mahon (2), « à la manifestation de »
 » petits tubercules arrondis, de couleur jaune paille,
 » déprimés dans le centre en forme de godet, en-
 » chassés dans l'épiderme, souvent isolés, mais quel-
 » quefois rapprochés et unis ensemble, de manière
 » à présenter une surface continue d'une étendue
 » plus ou moins considérable, où l'on peut distinguer
 » encore assez facilement et la forme circulaire et
 » la dépression centrale qui les distingue des autres
 » espèces de teignes. » (Voir la planche à la fin de l'ouvrage).

Un autre caractère qui peut aider à bien distinguer la *teigne faveuse* des autres espèces, est son odeur toute particulière qui est analogue à celle de *souris* ou de *l'urine de chat*. Il est bon toutefois d'observer, pour prévenir toute erreur de diagnostic, que cette odeur change de nature lorsqu'on a ramolli les croûtes avec des cataplasmes émollients; alors elle devient fade, nauséabonde, analogue, dit M. Galot, à celle des os qu'on a fait bouillir avec leurs ligaments. Tels sont les caractères du *favus* dans son état de bénignité.

(1) Dans certains pays méridionaux, cette maladie a reçu plus particulièrement le nom vulgaire de *rache*.

(2) Ouvrage cité, page 1.

Mais lorsque, par l'incurie ou l'insouciance des parents, on néglige quelque temps d'attaquer un ennemi aussi redoutable, on ne tarde pas d'observer alors sur la tête et d'autres parties du corps, une scène aussi hideuse à voir que douloureuse et affligeante pour le malade : en effet, les tubercules faveux du cuir chevelu ne tardant pas à se remplir d'une matière purulente, se rapprochent bientôt les uns des autres, et forment sur le crâne une espèce de calotte croûteuse d'un aspect vraiment rebutant. Plus tard, de petits abcès épars çà et là se développent dans l'épaisseur du derme ; dans quelques cas encore, rares à la vérité, par suite des progrès de l'inflammation, la peau se putréfie (1), se détache, tombe par lambeaux ; par suite, le péricrâne et la substance osseuse ont présenté aussi quelquefois des altérations notables (Galot, recherches sur la teigne). Dans tous les cas, par l'effet d'une pareille négligence, les poux pullulent sous les croûtes, et donnent lieu à des démangeaisons insupportables. En même temps quelques tubercules faveux peuvent apparaître au front, aux tempes, aux épaules, aux coudes, aux bras, etc. ; alors aussi engorgement consécutif des ganglions lymphatiques

(1) Pendant le mois de Mars 1837, j'ai vu à Côme, dit Joseph Frank, un enfant âgé de neuf ans dont le cuir chevelu avait été tellement rongé par la teigne, qu'il tombait de tous côtés par lambeaux, et avait laissé à nu la plus grande partie du crâne. (Pathologie interne, traduction de M. Bayle.)

du cou et de l'occiput, tantôt comme conséquence de l'irritation du cuir chevelu, tantôt comme complication scrophuleuse, ce qui doit, sans aucun doute, modifier le traitement, et démontre évidemment l'inconvénient qu'il y a de confier à des mains étrangères à la médecine la cure du favus, comme de toutes les maladies les plus simples. Enfin, chez quelques malades, on a encore observé une difformité notable dans les ongles, une faiblesse radicale dans les facultés morales et physiques; et lorsque la mort ne vient pas mettre un terme à tous ces désordres, et qu'une guérison inattendue a lieu spontanément (ce qui est très-rare), ce ne peut être qu'au prix d'une alopecie éternelle, complète ou partielle, ou tout au moins de la décoloration des cheveux.

En terminant ce tableau hideux, il est bon de faire connaître encore aux parents que la durée de cet exanthème est indéfinie; que, quoique plus particulier à l'enfance, il peut se déclarer à tout âge par voie de la contagion admise généralement aujourd'hui; que, lorsqu'il a duré plusieurs années, et qu'il a dépassé l'époque de la puberté, il est susceptible de devenir constitutionnel, et se transmettre ainsi aux enfants par voie de la génération; enfin, négligé et abandonné ainsi à lui-même, il peut se terminer par une fièvre lente, l'inflammation d'un organe important à la vie (par métastase), et, par suite, par la mort.

On pourra nous opposer peut-être quelques cas rares de guérison de teigne faveuse sans danger futur pour le malade, dus aux seuls efforts médicateurs de la nature à l'époque orageuse de la puberté ; nous croyons encore ici rendre un service à l'humanité, ne voulant tenir nul compte de ces cas exceptionnels, en engageant les parents à ne pas trop compter sur les bienfaits de la nature pour amener la solution heureuse de cette maladie, et à se défier toujours, au contraire, d'une telle guérison, lorsqu'elle paraît avoir lieu. En effet, l'expérience a souvent démontré, dans ces cas, que, quoique les croûtes faveuses eussent complètement disparu, que la peau fût devenue saine, on ne devait pas trop tôt se réjouir, mais craindre, au contraire, des accidents graves consécutifs (1). Malheureusement cette crainte n'est que trop fondée, puisqu'on a eu lieu de se convaincre qu'une pareille guérison n'était le plus souvent qu'apparente, temporaire et de mauvais augure, l'ennemi n'ayant quitté le théâtre où il exerçait ses ravages que pour se cramponner avec plus de fureur sur les organes internes les plus essentiels à la vie, et amener une mort inévitable. Comme le dit fort

(1) Pierre Frank, Joseph Frank son fils, Alibert et plusieurs autres praticiens recommandables, ont observé, à la suite de la guérison spontanée de la teigne, plusieurs exemples d'hydrothorax, d'inflammation du cerveau, de folie, de diarrhée, d'ophtalmies rebelles, etc.

élégamment M. Mahon : « naguère on célébrait la » délivrance de l'exanthème qui déparait la tête d'un » enfant chéri, et déjà des larmes coulent sur son » tombeau. »

Il nous resterait à parler maintenant de la symptomatologie des autres espèces de teigne, de leur marche, de leur étiologie, du siège respectif de chacune d'elles, de leur diagnostic, de leur pronostic, etc.; mais un tel travail nous mènerait trop loin, et ne doit point, au reste, trouver place dans un opuscule de cette nature.

Nous n'avons seulement, pour terminer notre tâche, qu'à nous entretenir avec quelques détails du traitement du *favus* en particulier, selon la méthode de Mahon.

TRAITEMENT DE LA TEIGNE.

(Extrait du Bulletin Médical de Bordeaux.)

Une pratique barbare, objet de l'indignation générale, proscrite dans toutes les parties du monde civilisé, était encore en vigueur dans l'hôpital de Bordeaux. Plusieurs attaques ayant été dirigées contre elle, l'administration, écoutant le langage de la raison, a arrêté que, désormais, le traitement des teigneux serait fait par les médecins.

M. Moulinié, après avoir victorieusement combattu pour l'abolition d'une méthode réprouvée, étant allé à Paris, a employé un temps nécessaire à l'étude du traitement de la teigne, appliqué par M. Mahon.

A l'hôpital S'-Louis même, consacré aux maladies de la peau, M. Moulinié a été puiser toutes les notions possibles pour la guérison des teigneux, au moyen d'une méthode efficace et qui ne fait éprouver aucune douleur.

On sait que MM. les frères Mahon sont en possession de remèdes souverains contre la teigne, et que le gouvernement leur a donné la mission de

traiter cette maladie dans les hôpitaux de Paris , de Rouen , de Lyon , de Dieppe , d'Elbeuf et de Louviers. M. Moulinié nous a écrit, sur la méthode Mahon, la lettre suivante :

Le Docteur MOULINIÉ

A M. DAUZAT, Rédacteur du *Bulletin Médical du Midi*.

HOPITAL SAINT-LOUIS.

Paris, 25 Janvier 1837.

MON CHER COLLABORATEUR,

Je vous écris sous l'impression que me fait éprouver un nombre considérable d'enfants teigneux qui actuellement subissent le traitement. Le baron Alibert vient de donner une consultation sur les *dermatoses*, et M. Mahon, immédiatement après, applique sous mes yeux son traitement efficace à tous les petits malades.

Voici pittoresquement ce qui s'offre à mes regards :

Plusieurs grands pots, remplis de saindoux, sont près du feu, et un manœuvre brouille cette graisse pour la rendre semi-liquide. M. Mahon y ajoute quelques pincées de poudre pour augmenter la quantité déjà renfermée dans l'axonge.

Deux paquets de poudres sont devant moi, sur la table où j'écris, sur ce papier grossier. L'une est grise, l'autre est d'un blanc grisâtre; j'ai goûté ces deux poudres; je n'y trouve qu'une faible saveur saline à peine appréciable, preuve de leur innocuité.

Je viens de demander à M. Mahon s'il veut me permettre d'en recueillir une pincée : il m'offre de m'en donner deux paquets ; je les conserverai religieusement, afin d'en faire l'examen analytique et de les appliquer à de jeunes teigneux dans notre hôpital de Bordeaux.

Il est curieux de voir ces jeunes enfants s'agenouiller, tour à tour, devant le vieux M. Mahon, qu'ils regardent comme leur père. Aucun ne pousse une plainte, car aucun ne sent une douleur.

Les cheveux sont écartés, rarement coupés ; ou la pommade contenant la poudre est étendue sur l'exanthème teigneux, ou une pincée de poudre est appliquée pure, éparpillée avec le doigt et recouverte d'une légère couche de pommade. Voilà pour le mécanisme de l'opération.

Rarement, me dit le vénérable M. Mahon, il faut laver la tête, rarement il faut couper les cheveux, rarement encore il faut épiler : ce n'est que lorsque, avec le peigne, les cheveux trop pliés ne tombent pas, que seulement il faut épiler.

Il me paraît que M. Mahon tient singulièrement à l'influence du peignage, car il y a sur la table un paquet entier de mauvais peignes, de peignes tous courts.

Les petits enfants viennent de passer sous mes regards obliques vers eux ; à mesure que j'écris, les plus grands maintenant ont leur tour. *Teigne porriginieuse*, *teigne furfuracée*, *teigne granuleuse*, toutes ces variétés sont traitées de la même façon ; chaque pansement ne dure pas une minute.

Je croyais que tout bientôt serait fini, mais voilà une multitude d'enfants qui viennent du dehors ; ils s'agenouillent, et, dans le temps de recevoir une bénédiction, ils sont pansés.

Quelques-uns offrent des teignes encore vierges de traitement : c'est curieux vraiment que ce tableau de *dermatoses*.

Je demande à M. Mahon quel est son système de traitement intérieur : « quelques sirops, celui de Portal, par exemple, de la tisane de houblon, voilà tout. » J'entends M. Mahon dire de ne pas couper les cheveux : il paraît que les cheveux rendent le traitement plus efficace, l'application des médicaments plus facile. C'est étonnant ! J'écrirais deux heures encore pour peindre ce que je vois, mais c'est toujours une répétition des mêmes choses. Je vais prendre les deux paquets de poudre dont M. Mahon me fait cadeau, et terminer cette lettre.

Mais voilà encore une bande d'enfants qui arrivent ; il y en a, à côté du cabinet où je suis, une immense salle toute pleine : sont-ils deux cents, trois cents ? Je n'ai ni le temps ni l'envie de les compter.

Maitre Mahon est précieux ; il a l'air d'un vrai perruquier : le baron Alibert lui laisse volontiers le sceptre teigneux en main ; trop occupé lui-même de grandes choses, il n'envie pas de humer les effluves de la teigne, de peigner, de barbouiller de pommade les croûtes porrigneuses. Aussi, mon cher collaborateur, vous sentez combien je serais peu jaloux d'avoir, comme M. Mahon, trois cents teigneux à soigner. Il est bien de traiter toutes les maladies, mais il y en a qui exigent de hautes méditations, des manœuvres habiles et difficiles, et mes attributions dans l'hôpital de Bordeaux me rendraient trop pénible le traitement des teigneux, s'il m'était confié.

Que, du moins, à notre bel hôpital, les enfants soient traités humainement et scientifiquement ; que mes honorables confrères s'unissent à moi pour extirper les dernières

racines d'un *antique préjugé* ; que ce soient des hommes de l'art, et non des personnes étrangères à la science, qui soignent les petits malades, et mes intentions seront remplies.

Je suis satisfait d'utiliser quelques moments à l'hôpital St-Louis, d'écrire au milieu des teigneux ce qu'on leur fait pour les guérir. Je ne vois que des figures riantes et satisfaites, lorsque jadis, dans cet hôpital, au moment de l'application de la *calotte*, qui était en usage, les malheureux enfants fuyaient de tous côtés, et grimpaient jusque dans les clochers où ils restaient long-temps cachés.

Je n'en finirais pas, mon cher collègue, à vous dire tout ce que je vois, tout ce qui me charme et m'instruit : je suis satisfait de prendre une excellente leçon pratique, afin d'en faire l'application à l'hôpital de Bordeaux et à mes concitoyens.

Dans ce moment s'agenouille une belle demoiselle de 16 ans, d'une grande beauté : le vieux Mahon la peigne, la racle tout comme une autre, et lui fait donner deux sous pour un petit pot de pommade, et trois sous pour un peigne qu'il a fait faire, dit-il, à Rouen ; il prétend qu'à Paris on ne les fait pas comme ça.

Mes yeux sont lassés tout charmés qu'ils sont ; je ne vois d'ailleurs que les mêmes choses cent fois répétées. Voilà une vraie leçon clinique : faites-en part, cher collaborateur, à tous nos abonnés, en mettant cette lettre, mal mais fidèlement écrite, dans le *Bulletin Médical*.

MOULINIÉ,

Chirurgien en chef de l'hôpital St.-André de Bordeaux.

BULLETIN MÉDICAL DU MIDI,

A SES ABONNÉS.

La méthode de la calotte pour le traitement de la teigne est condamnée et rejetée. On connaît ses dangers, on sait combien elle est douloureuse, quelle dégradation elle produit, et quelle atteinte aux facultés intellectuelles en est souvent la fatale conséquence.

Dès long-temps, à l'hôpital S'-Louis de Paris, un traitement doux et salubre est appliqué aux teigneux. M. Moulinié ayant été étudier ce traitement à l'hôpital S'-Louis même, a apporté à Bordeaux une certaine quantité des poudres employées contre la teigne, dont lui a fait hommage M. Mahon, à qui le traitement de cette affection est confié par le gouvernement.

M. Figuié, savant chimiste de Montpellier, toujours jaloux d'agrandir le domaine de la matière médicale, a fait l'*analyse* de ces poudres, sur la nature desquelles le secret est encore gardé. Le travail de M. Figuié mérite d'être accueilli avec un vif intérêt : nous le soumettons à nos lecteurs.

Montpellier, le 15 Août 1837.

O. FIGUIER, Pharmacien-Chimiste,

A M. MOULINIÉ,

Chirurgien en chef de l'Hôpital St-André de Bordeaux.

Il m'est enfin possible de vous donner connaissance de la composition des *poudres* de M. Mahon.

J'ai été obligé de suspendre mon travail, à cause des nombreuses occupations de ma pharmacie, et surtout à cause du départ de mon premier élève; sans ce contre-temps, mon travail vous eût été remis fin Mai.

L'analyse dont vous m'avez chargé ne s'est point effectuée aussi facilement que je l'espérais d'abord; cependant, après plusieurs essais, je crois être arrivé à connaître la vraie composition de ces deux poudres.

Je n'y ai trouvé aucune trace de plomb, ni de mercure, ni d'aucun autre métal: en un mot, ceci va vous paraître bien étonnant, ces deux échantillons de poudres consistent uniquement en *cendres végétales*.

Voici les nombres fournis par deux analyses quantitatives aussi rigoureuses que pouvait le permettre la petite quantité de matière employée. Cependant on peut encore, d'après la composition trouvée, expliquer les propriétés bien reconnues de ces poudres.

	N° 1.	N° 2.
Carbonate de potasse.....	12, 20.	— 17, 21.
Carbonate de chaux.....	31, 10.	— 21, 31.
Carbonate de magnésie....	2, 40.	— 3, 42.
Chlorure de potassium.....	1, 57.	— 2, 79.
Phosphate de potasse.....	2, 03.	— 2, 27.
Phosphate de chaux.....	9, 27.	— 10, 03.
Phosphate de magnésie....	5, 28.	— 7, 41.
Phosphate de fer.....	2, 91.	— 3, 81.
Sulfate de potasse.....	2, 14.	— 2, 53.
Alumine.....	1, 00.	— 1, 02.
Oxides de fer et de manganèse	2, 13.	— 2, 63.
Silice.....	1, 34.	— 2, 45.
Charbon.....	3, 40.	— 3, 01.
Eau et perte.....	21, 21.	— 20, 05.
	<hr/>	<hr/>
	100, 00.	— 100, 00.

Je vous avoue que les résultats de ces analyses m'ont beaucoup étonné. Je m'attendais à trouver quelque principe plus actif. Le corps qui doit agir efficacement dans ces poudres pour combattre la teigne, c'est le *carbonate de potasse*; et vous savez comme moi que les carbonates alcalins sont employés avec succès pour combattre les maladies herpétiques.

Tel est, Monsieur, le résultat de mes recherches : j'ose dire qu'elles sont faites consciencieusement.

Je m'empresse de rendre publique ma formule; car, avec son aide, *il sera très-facile à mes confrères de préparer une poudre semblable à celle des MM. Mahon.*

Quoi qu'il en soit, si vous croyez convenable que mon analyse trouve place dans le Bulletin Médical du Midi, il me sera agréable de l'y voir insérée.

De même qu'à Bordeaux, ce sont chez nous, dans les hôpitaux de Montpellier, des religieuses qui, pleines de dévouement pour le soulagement des misères humaines, se font une pieuse obligation de soigner, avec la plus admirable patience, cette maladie hideuse, injustement négligée par les hommes de l'art; mais souffrantes sans doute elles-mêmes, ces respectables dames, par les tortures que forcément elles font éprouver aux teigneux dans l'usage de la *calotte*, nous les avons entendues maintes fois manifester le plus ardent désir de voir remplacer ce traitement si barbare par une méthode moins douloureuse et aussi sûre.

Comme vous, mon honorable collaborateur, en entreprenant ce travail, je me croirai bien récompensé si nous parvenons à déraciner pour toujours l'abominable usage de la *calotte*, et y substituer, dans tous les hôpitaux, la méthode aussi douce qu'efficace de MM. Mahon frères, et si le traitement de cette maladie est confié désormais aux médecins-praticiens, et non à des personnes totalement étrangères à l'art de guérir. Aussi ne craignez jamais de m'importuner pour parvenir à pareil résultat. Je suis, *sur cet objet*, comme sur tout ce qui pourra vous être utile ou agréable, entièrement à votre service.

O. FIGUIER,

Pharmacien-Chimiste.

TRAITEMENT

DES MM. MAHON FRÈRES, RAPPORTÉ PAR M. LE DOCTEUR RAYER.

De toutes les méthodes *épilatoires* (1), celle de MM. Mahon frères, chargés du traitement des teigneux dans les hôpitaux de Paris, est sans contredit la plus avantageuse. Elle a évidemment pour résultat de nettoyer la surface du cuir chevelu et de l'entretenir dans la plus grande propreté; de modifier d'une manière très-avantageuse la peau malade; d'opérer sans douleur la chute des cheveux dont les follicules sont enflammés, et d'être suivie d'une guérison constante.

« MM. Mahon commencent par couper les cheveux à deux pouces du cuir chevelu, afin de pouvoir les faire tomber plus facilement avec le peigne; ils détachent ensuite les croûtes avec du saindoux ou à l'aide de cataplasmes de farine de lin; puis ils lavent la tête avec de l'eau de savon. Ces onctions et ces lotions sont répétées avec soin pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce que la surface du cuir chevelu soit nettoyée. C'est alors que commence le second temps du traitement, qui a pour but d'obtenir *lentement et sans douleur* l'avulsion des cheveux sur tous les points où la teigne faveuse s'est développée.

(1) Extrait du grand ouvrage de M. le docteur Rayer, sur les maladies de la peau.

On fait tous les deux jours des onctions avec une pommade épilatoire (nous y substituons notre pommade épilatoire n° 1 à la dose de 12 à 16 grammes); ces onctions doivent être continuées plus ou moins longtemps , selon que la maladie est plus ou moins invétérée. Les jours où l'on ne met pas de pommade , on passe à plusieurs reprises un peigne fin dans les cheveux , qui se détachent sans douleur ; après quinze jours de ces pansemens , on sème dans les cheveux , une fois par semaine , quelques pincées d'une poudre épilatoire (cette poudre épilatoire n'est autre que notre poudre épilatoire base de la pommade n° 1) ; le lendemain , on passe le peigne dans les cheveux sur les points malades , et on y pratique une nouvelle onction avec la pommade épilatoire. On continue ainsi pendant un mois ou un mois et demi. On remplace alors la première pommade épilatoire par une seconde faite avec du saindoux et une poudre plus active (frictions avec notre pommade dite essentiellement curative n° 2 , avec laquelle on pratique également tous les jours des onctions sur les points affectés , à la dose de 12 à 16 grammes) , pendant quinze jours ou un mois , suivant la gravité de la maladie. Après ce terme , on ne fait plus ces onctions que deux fois par semaine , jusqu'à ce que les rougeurs de la peau soient entièrement disparues. Les jours où on ne fait point usage de la pommade , on peigne le malade une ou deux fois , ayant

soin de ne pas trop appuyer le peigne qu'on imprègne de saindoux ou d'huile. »

Dans l'espace de sept ans (ajoute M. Rayer), depuis 1807 jusqu'à 1813, il s'est présenté au Bureau central des hôpitaux, à Paris, 908 individus dont 469 du sexe masculin, et 439 du sexe féminin; toutes ces personnes furent guéries complètement par la méthode Mahon. La durée moyenne du traitement fut, chez les garçons, de cinquante-trois pansements; chez les filles ou femmes, de cinquante-six. Il a été constaté que, chez tous les teigneux, les *cheveux repoussaient* constamment sur les points où l'on avait ainsi opéré une alopecie artificielle, lorsque le favus n'avait pas encore détruit les follicules pilifères; que les poudres et pommades épilatoires *n'altéraient ni le cuir chevelu ni aucun autre organe*, et les heureux résultats obtenus par cette méthode ont été depuis confirmés par de nombreux et semblables succès.

La méthode de MM. Mahon frères a été encore suivie d'un plein succès chez nombreux malades qui, *antérieurement* et pendant plus ou moins de temps, avaient été fatigués par d'autres traitements préconisés. C'est ainsi qu'en 1808 ont été guéris complètement huit teigneux qui avaient été traités inutilement par la calotte, dix-huit enfants qui avaient été traités infructueusement à l'hôpital Saint-Louis

par l'oxide de manganèse pendant plusieurs années ; neuf autres enfants , traités de même à l'Hôpital des Enfants , par le *charbon* , pendant deux ans ; en 1809 , deux enfants qui avaient été traités sans succès par la *calotte* ; en 1811 , huit enfants déjà traités par la *calotte* ; en 1813 , trois individus traités par la poudre de charbon pendant plusieurs mois , et cinq déjà traités à Paris , à Boulogne , à Meaux et à Arvilliers ; en 1824 , un enfant qui avait été traité à l'Hôpital des Enfants , par l'oxide de manganèse , pendant deux mois , et un autre traité par la *calotte* pendant trois mois ; en 1826 , un individu traité par la *calotte* aux Dames Saint-Thomas , pendant *six ans* ; et trois autres traités par le même procédé *pendant un an* ; un autre , traité à Versailles *pendant deux ans* ; en 1817 , un teigneux traité au Val-de-Grâce par différentes pommades pendant *deux ans* , et un second qui avait subi l'opération de la *calotte* pendant *neuf mois*. (Voir , pour plus de précision , les tableaux à la fin du mémoire.)

Nous terminons ici l'exposé des observations relatives aux brillantes cures dues au traitement Mahon, rapportées par le docteur Rayer.

Bien que sûre et efficace dans tous les cas, cette méthode, dont notre objet principal jusqu'à ce moment a été d'en montrer l'excellence sur toutes les autres connues, exige toutefois (on a dû sans doute le remarquer) beaucoup de soins minutieux dans le manuel d'opération, et, malgré ce, un temps bien long pour être couronnée d'un plein succès.

Désireux, autant qu'il était au pouvoir de l'art, de contribuer à parer à un tel inconvénient (durée du traitement), nous avons dû chercher parmi les nombreux moyens préconisés contre le *favus*, s'il ne se trouvait pas une substance qui, mariée avec la pommade Mahon, pût triompher aussi sûrement, mais avec plus de rapidité, de cette cruelle maladie.

La *suiè*, dont M. Blaud, dans ces dernières années, et 50 ans avant lui plusieurs médecins recommandables, ont préconisé les avantages incontestables dans les diverses maladies cutanées, et en particulier dans la teigne faveuse, nous a paru remplir l'indication désirée, et depuis quelques années nous avons eu l'idée de l'adjoindre au traitement Mahon, en l'incorporant en des proportions convenables dans la pommade n° 2 de l'auteur, celle que nous nommons volontiers *essentiellement curative*.

De la combinaison de ces deux traitements, Mahon et Blaud (1), a résulté une méthode mixte d'une efficacité aussi grande, mais plus prompte dans ses effets, et toujours sans le moindre danger.

(1) Nous préparons également la pommade Mahon n° 2 sans l'addition que nous venons de conseiller.

Plusieurs praticiens recommandables de notre École , après avoir employé d'abord la *pommade épilatoire* n° 1 de Mahon , ont , d'après nos conseils , fait usage de la *pommade curative* n° 2 , modifiée par l'addition de la suie , ajoutant par intervalles les *lotions* sur la tête de cette même substance (1) , d'après la méthode de M. le docteur Blaud , de Beaucaire. Ils nous ont assuré que le succès le plus complet et le plus rapide avait , dans tous les cas , couronné leurs essais.

Deux de nos amis , MM. les docteurs Gazel et Rosières , tout en employant les lotions de suie et les deux pommades précitées , préconisent surtout comme auxiliaire très-puissant la *décoction de suie à l'intérieur* , à la dose de *quatre cuillerées à soupe* le matin dans une tasse de lait sucré. Comme nous avons vu obtenir de ce dernier moyen , et même sans le concours d'autres médicaments , des cures satisfaisantes de diverses maladies cutanées , et du *favus* en particulier , nous croyons devoir le conseiller comme adjuvant dans le traitement de cette dernière maladie.

En résumé , le véritable traitement Mahon se composera de deux pots pommade et d'un flacon de poudre ; nous avons exposé en son lieu et place leur mode d'application. Maintenant , si , pour abréger la durée du traitement , ce qui n'est pas , sans doute , à dédaigner , lorsque surtout du nouveau moyen préconisé , il ne peut résulter , dans aucun cas , le moindre inconvénient pour le malade , on juge convenable de modifier la méthode Mahon par l'addition de *suie* , se fondant sur l'heureuse expérience du docteur Blaud et de plusieurs autres praticiens recom-

(1) Suie tamisée 96 grammes ou 3 onces.

Eau 500 grammes ou une livre ; faites bouillir demi-heure : passez.

mandables, relativement aux avantages de cette substance dans la cure de la teigne, on devra alors l'incorporer à la pommade n° 2 des MM. Mahon, dans les proportions suivantes :

Pommade de Mahon (n° 2) 500 grammes, suie tamisée 100 grammes. Aromatisez avec quelques gouttes d'essence de lavande. On devra ajouter, dans le même but, les lotions de suie sur la tête, et la décoction de cette même substance à l'intérieur. (*Suie 96 gram., eau 500 gram.*)

Enfin, si la maladie était devenue constitutionnelle, il sera nécessaire d'y joindre quelques sirops dépurants.

Nous recevrons avec la plus vive reconnaissance les remarques critiques et les observations que les Médecins auront été à même de faire sur le traitement Mahon, et qu'ils voudront bien nous communiquer. Nous les remercions d'avance, et nous nous hâterons de les tourner au profit des malades, en les insérant dans une autre édition.

Le prix de chaque pot contenant 500 grammes de pommade est de 3 fr., la poudre 1 fr.

Les établissements de bienfaisance, les personnes peu fortunées qui nous seront recommandées par MM. les Médecins, Maires, Curés ou Pasteurs, jouiront d'une diminution notable sur le prix. M. Figuiet, ne voulant point établir des dépôts, accordera la remise d'usage à MM. les Médecins et Pharmaciens qui lui adresseront des demandes.

Nombre de Teigneux guéris chaque année par la méthode Mahon, depuis 1807 jusqu'à la fin de 1828, dans les hôpitaux civils de Paris.

ANNÉES.	BUREAU central.	HOPITAL S-Louis (Externes)	TOTAL des externes.	HOPITAL S-Louis (Internes).	HÔPITAL des enfants.	TOTAL des internes								
1807	488	247	735	37	151	188								
1808	471	234	705	23	194	217								
1809	435	236	671	38	146	184								
1810	575	123	698	42	220	262								
1811	642	*	642		220	220								
1812	485	232	717	32	78	110								
1813	447	168	615	33	204	237								
1814	297	158	455	79	118	197								
1815	288	252	540	52	100	152								
1816	403	343	746	59	83	142								
1817	484	448	932	53	143	196								
1818	470	424	894	27	109	136								
1819	594	476	1070	43	107	150								
1820	848	592	1440	26	110	142								
1821	662	511	1173	»	150	150								
1822	718	580	1298	»	110	110								
1823	805	569	1374	99	162	261								
1824	793	497	1290	»	88	88								
1825	836	498	1334	»	122	122								
1826	838	540	1378	89	128	217								
1827	922	555	1477	»	99	99								
1828	932	586	1518	»	87	87								
	13,433	8,269	21,702	732	2,935	3,667								
RÉCAPITULATION. { <table style="margin-left: 20px;"> <tr><td>Au Bureau central, externes...</td><td>13,433</td></tr> <tr><td>A l'Hôpital Saint-Louis, <i>id.</i>...</td><td>8,269</td></tr> <tr><td><i>Id.</i>, internes...</td><td>732</td></tr> <tr><td>A l'Hôpital des Enfants, <i>id.</i>...</td><td>2,935</td></tr> </table>							Au Bureau central, externes...	13,433	A l'Hôpital Saint-Louis, <i>id.</i> ...	8,269	<i>Id.</i> , internes...	732	A l'Hôpital des Enfants, <i>id.</i> ...	2,935
Au Bureau central, externes...	13,433													
A l'Hôpital Saint-Louis, <i>id.</i> ...	8,269													
<i>Id.</i> , internes...	732													
A l'Hôpital des Enfants, <i>id.</i> ...	2,935													
TOTAL.....						25,369								

* Le registre de l'année 1811 manque pour l'hôpital Saint-Louis.

Relevé du nombre des Teigneux qui ont été guéris chaque année par la méthode Mahon, mais non pour le compte des hôpitaux civils de Paris.

Militaires traités au Val-de-Grâce.....	184	
Hôpitaux	de Lyon.....	1,294
	de Rouen.....	4,038
	de Dieppe.....	1,686
	d'Elbeuf.....	800
	de Louviers *.....	101
Pratique particulière.....	6,247	
TOTAL.....	14,350	
Hôpitaux civils de Paris.....	23,369	
TOTAL GÉNÉRAL.....	39,719	

* Ce n'est que depuis quelques années que nous sommes chargés du traitement de la teigne dans les hôpitaux de ces dernières villes.

A l'Hôpital des Enfants, etc.....	1,294
A l'Hôpital Saint-Louis, etc.....	4,038
A l'Hôpital central, etc.....	1,686
TOTAL.....	23,369

* Le relevé de l'année 1881 manque pour l'hôpital Saint-Louis.



TEIGNE FAVEUSE. *Favus.*

Litho. Donnadieu, fils aîné, rue Montcalm.



Par le même auteur.

OBSERVATIONS sur le *carbonate d'ammoniaque ordinaire*. (Paris, année 1830.)

MÉMOIRE sur le *cyanure d'or*, son *analyse*, sa *préparation*, les *diverses formes* sous lesquelles il est administré en médecine.

« Nous serions bien récompensé de nos labeurs,
» si le travail que nous publions aujourd'hui pou-
» vait engager les hommes de l'art à mettre en
» parallèle le *cyanure d'or* avec les autres composés
» aurifères. »

(*Avant-propos.*)

MONOGRAPHIE chimique et pharmaceutique des corps qui peuvent être désignés sous les noms d'*oxide blanc d'antimoine*. Examen comparatif des divers modes opératoires employés pour la préparation des fleurs argentines d'antimoine, et de l'*antimoine diaphorétique lavé et non lavé*, et description des meilleurs procédés pour obtenir ces médicaments toujours identiques. Mémoire couronné par l'Académie royale de médecine de Toulouse.

« Rien n'est plus fâcheux en chimie, surtout
» lorsqu'il s'agit de préparations que la médecine
» emploie, que ces diverses dénominations basées
» sur des principes erronés de la nomenclature qui
» ne peuvent faire naître qu'erreur et confusion.

(*Introduction.*)

MÉMOIRE sur la *composition chimique des escargots*,
et sur les *préparations pharmaceutiques dont ils sont*
la base.

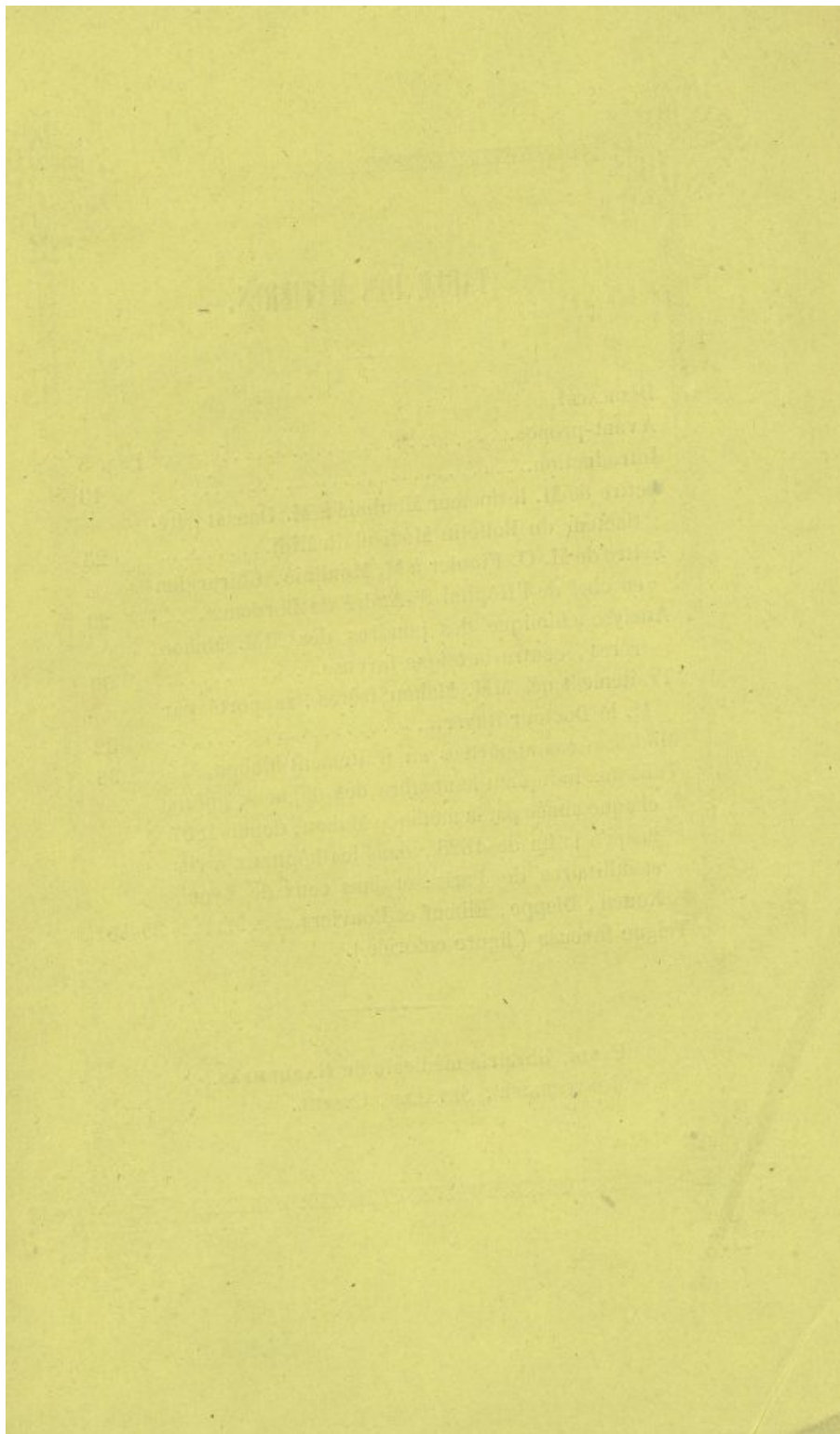
« Je déclare que depuis cinquante ans que j'exerce
» la médecine à Montpellier, je n'ai pas trouvé de
» remède plus efficace que les escargots contre les
» phlegmasies du larynx et des poumons. »
(CHRÉSTIEN, *Revue médicale.*)

NOTICE sur l'emploi et les propriétés bienfaisantes
des *sirops*, de la *pâte* et du *chocolat au lait d'ânesse*
concentré.

Au nombre des agents médicamenteux employés
contre les diverses affections de poitrine, le lait
doit tenir une place distinguée. (Baumes.)

NOUVELLE PHARMACOPEE DE LONDRES, ou
Codex officiel d'Angleterre, publié par ordre du
Gouvernement; nouvelle traduction, augmentée
des principaux remèdes secrets (*patent medicines*),
avec les poids anglais, et les nouveaux poids déci-
maux français en regard; avec la collaboration de
M. N. CANCE, membre de la Société de phar-
macie de Philadelphie (États-Unis d'Amérique).

« Quand on réfléchit aux nombreuses relations
» qui existent entre la France et la Grande-Bre-
» tagne, quand on songe qu'un nombre considé-
» rable d'Anglais habitent continuellement le con-
» tinent, on est étonné de l'ignorance radicale de
» nos pharmacologistes de la thérapeutique de nos
» voisins d'outre-Manche. » (Avant-propos.)






TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE.	Pag. 5
Avant-propos.....	13
Introduction.....	25
Lettre de M. le docteur Moulinié à M. Dauzat, Rédacteur du Bulletin Médical du Midi.....	29
Lettre de M. O. Figuié à M. Moulinié, Chirurgien en chef de l'Hôpital St-André de Bordeaux....	30
Analyse chimique des poudres des MM. Mahon frères, contre la teigne faveuse.....	32
Traitement des MM. Mahon frères, rapporté par M. le Docteur Rayer.....	36
Modifications apportées au traitement Mahon....	
Tableaux indiquant le nombre des teigneux guéris chaque année par la méthode Mahon, depuis 1807 jusqu'à la fin de 1828, dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, et dans ceux de Lyon, Rouen, Dieppe, Elbeuf et Louviers.....	39-40
Teigne faveuse (figure coloriée).	

PARIS, librairie médicale de GARDEMBAS.
MONTPELLIER, SEVALLE, CASTEL.

